



Déclaration du CCRE sur l'Ukraine

Les municipalités et régions européennes sont aux côtés des gouvernements locaux ukrainiens

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe condamne le déploiement militaire, en l'absence de provocation, du dispositif militaire russe dans les villes et régions en bordure de l'Ukraine, ainsi que les menaces envers l'Ukraine ces derniers mois.

Nous exprimons notre **vive préoccupation** devant les récents événements dans le pays qui font peser de nouvelles menaces sur l'Ukraine et sur la paix, la sécurité et la démocratie régionales.

En effet, dans ce contexte sécuritaire très tendu, les gouvernements locaux ukrainiens sont affectés et empêchés dans la poursuite de leurs efforts pour assurer le développement démocratique de leurs villes et régions, le bon fonctionnement des services publics locaux et le bien-être de leurs citoyens. De plus, en raison de cette situation sécuritaire instable, l'application des réformes de décentralisation et de l'administration publique pourrait être entravées, ce qui est totalement inacceptable.

Nous exprimons notre **solidarité à l'égard du peuple ukrainien ainsi que des gouvernements locaux et régionaux**, en particulier dans l'est du pays, qui ont, depuis 2014, beaucoup souffert de la guerre et vivent désormais sous la menace permanente d'une offensive militaire dans le pays tout en poursuivant leurs efforts pour innover et réformer le pays.

Nous réaffirmons notre **soutien total et indéfectible** à l'égard de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de tous les pays du voisinage oriental à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues. Ces principes sont inscrits dans les accords internationaux dont la Russie est signataire. Ils constituent le socle qui garantit la sécurité européenne et ne peuvent être altérés.

Nous saluons le récent programme d'aide macrofinancière d'urgence de la Commission européenne destiné à l'Ukraine. Nous exhortons les institutions de l'UE et les gouvernements nationaux à s'unir, à parler d'une seule voix et à renforcer le soutien aux gouvernements locaux ukrainiens. Ces derniers sont en contact direct avec les citoyens et continuent d'assurer la prestation des services publics malgré les menaces liées au conflit et au chantage énergétique.

Le CCRE, avec les municipalités et régions d'Europe, ne manquera pas d'apporter son soutien aux gouvernements locaux et régionaux ukrainiens et leurs associations. Nous continuerons à soutenir le développement de l'Ukraine par le biais de la coopération décentralisée et du renforcement des liens de ville à ville et de région à région.



Le Coin Infos – les gouvernements locaux en Ukraine

L'Ukraine est un Etat unitaire composé de collectivités territoriales (communautés composées de villages (*sela*) et villes (*selyshcha*), villes (*mista*), districts (*rayony*) et régions (*oblasti*).

Le **conseil municipal** (*rada*) est l'assemblée délibérante de l'autorité locale. Il est composé de membres élus au suffrage universel direct pour cinq ans. Les membres du conseil exercent leurs pouvoirs via les sessions du conseil ou des commissions permanentes.

Le **comité exécutif** (*vykonavchyy komitet*) met en œuvre les décisions du conseil et il est responsable du développement des programmes et du budget municipal. Il coordonne également les différents services et départements. Le maire établit une liste des membres potentiels pour le comité exécutif, qui est ensuite approuvée par le conseil municipal.

Le **maire** (*silskyy golova* dans les villages, *selychshnyy golova* dans les villes et *miskyy golova* dans les grandes villes) est le principal agent exécutif de la municipalité. Il/elle est élu(e) au suffrage universel direct pour une période de cinq ans. Le maire préside les réunions du conseil municipal et représente la municipalité auprès de tiers.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement des collectivités territoriales en Ukraine, découvrez la page profil du pays sur notre outil en ligne **TERRI Report**.

Liens vers d'autres sources d'informations et déclarations sur le sujet

- [Parlement européen *Resolution on the situation at the Ukrainian border and in Russian-occupied territories of Ukraine*](#) (16 décembre 2021)
- [Conseil de l'Union européenne *Council conclusions on the European Security situation*](#) (24 janvier 2022)
- [*Statement by the Nordic Ministers of Defence regarding the situation in and near Ukraine*](#) (21 janvier 2022)
- [*Statement by the North Atlantic Council on the situation in and around Ukraine*](#) (16 décembre 2021)